



Camping Municipal du Verdon **

Esplanade les Abeillons
 Rue saint André
 83560 Vinon-sur-Verdon
 Tel : 06 38 48 60 41
 Ou 04 92 74 04 39 (hors saison)
 Fax : 04 92 78 93 20

Email : camping@vinon-sur-verdon.fr
<http://www.campingduverdon.com>

CONTRAT DE RESERVATION

Je soussigné :

NOM : PRENOM :

ADRESSE : TEL :
 FAX :

CODE POSTAL :
 VILLE : EMAIL :
 PAYS :

NOMBRE DE PERSONNES : ENFANTS : AGES :

ANIMAUX (Précisez race et vaccin) :

VEHICULES (Marques et N°immatriculation) :

LISTE DES PERSONNES		
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
		/ /
		/ /
		/ /
		/ /
		/ /
		/ /

NOMBRE D'EMPLACEMENTS et TYPE :

- TENTE CARAVANE CAMPING-CAR
 LOCATION CARAVANE EQUIPEE (Remplir le contrat de location Caravane)

Du / / à partir de 15h00 Au / / à 11h00

Branchements électriques : oui / non – Nombre :

J'ai pris connaissance des conditions de location ci-jointe et du règlement interne et déclare les accepter.

Le :/...../.....

Signature du Contractant

CARACTERISTIQUES DU CAMPING

Afin de vous assurer ainsi qu'aux autres vacanciers un agréable séjour, nous vous invitons à lire attentivement le règlement intérieur du Camping. Caractéristiques du Camping :

Ouvert depuis 1967, le camping ddu Verdon s'étend sur un domaine de 8000m². Situé sur la rive droite du Verdon, il vous accueille sur des emplacements vastes, délimités et semi-ombragés avec un confort 2 étoiles. Il dispose d'un bloc sanitaire Hommes et Femmes ainsi qu'une borne de vidange Camping-cars et de bornes électriques. Le camping offre également des services tels qu'une machine à laver, un point phone, une pergola ombragée.

OUVERTURE DE LA RECEPTION

Du 1er juillet au 30 aout 2011

Ouverte tous les jours de 9h à 11h30 et de 15h à 20h00

A votre arrivée, il vous sera demandé

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Un carnet de vaccination (animaux) obligatoire
- La caution demandée pour toute location de la caravane
- Le règlement du solde du séjour à l'arrivée

En cas de perte du badge : 10,00 € facturé/ badge

Sécurité et règlement de vie sur le Camping

- Règlement et horaires affichés
- Lavage de voiture interdit
- Ne pas gaspiller l'eau, ne pas arroser les chemins, les jeux d'eau sont interdits, les barbecues sont interdits sur l'emplacement.
- Utilisez le barbecue collectif (prévoir grille de cuisson).
- Les barbecues à gaz sont autorisés.
- Surveillez et accompagnez vos enfants y compris dans les sanitaires.
- Les aires de jeux sont interdites aux enfants non accompagnés d'un adulte. Les jeux violents, sonores ou gênants sont interdits.
- Les personnes qui perturbent, qui font du bruit ou qui dégradent du matériel pourront être renvoyées du camping sans avertissement et ne seront pas remboursées de leur séjour.

Lutte incendie

- Un affichage à l'entrée du camping, sur le terrain et dans les sanitaires vous détaille les consignes de sécurité, les plans et positions des extincteurs.

Circulation

- La vitesse est limitée à 5 km/h.
- Elle est interdite à l'intérieur du camping de 22h à 7h.
- Le stationnement est obligatoire sur les emplacements. Stationnement disponible pour 1 véhicule par emplacement.

Visiteurs

- Ils doivent être annoncés à leur arrivée à la réception et donner leur identité.
- Ils doivent stationner leur véhicule à l'extérieur du Camping

En vente à la réception

- Jeton de Lave linge : 3€
- Kit literie caravane : 6 € /lit

Informations disponibles à la réception

- Assure l'arrivée du courrier
- Informations médicales
- Publicités et Affichage, sites à visiter
- Messages téléphoniques, seulement pour les urgences

Animaux

- Tenus en laisse, leur promenade hygiénique se fera en dehors du terrain.
- Ne pas les laisser seuls enfermés dans la voiture ou dans la caravane.

Responsabilité

La direction du camping n'est pas responsable :

- Des installations des campeurs
- En cas de vol
- Des chutes de branches

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

1- EMBLACEMENT

Des réception de ce contrat et de votre règlement, un accusé de réception vous sera présenté à votre arrivée.

Le montant du séjour sera calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat. Aucune réduction sera consentie pour un départ anticipé et même pour un retard non justifié. Faute de retour du contrat sous 8 jours, celui-ci sera caduque.

ATTENTION / En cas de retard sauf avis écrit de votre part, l'emplacement sera attribué dès le lendemain 15h et les sommes versées seront perdues. Les emplacements sont prévues pour pour un nombre déterminé, tout autre personne sera refusée. Votre contrat est nominatif, strictement personnel et non cessible.

2- ANNULATION

Toute annulation de réservation devra être signalée le plus tôt possible et par écrit (les messages téléphoniques ne sont pas admis)

Pour toute annulation parvenant 30 jours avant l'arrivée , le séjour sera remboursé, passé ce délais, les sommes versées seront perdues.